

<p style="text-align: center;">REGLEMENT DU CONCOURS DE PATISSERIE SAMEDI 8 AVRIL 2017 – Musée de la Minoterie – LA MURE ARGENS</p>
--

Article 1 : Participation

Le Concours se déroulera à la minoterie de La Mure, le samedi 8 avril 2017 à 15h00. Il est gratuit et ouvert à tous les particuliers. Les inscriptions se font au 06 79 01 78 25.

Article 2 : Objet du concours

La pâtisserie proposée doit s'inscrire dans la thématique : autour des farines locales de petit épeautre, pois-chiche ou châtaigne. Au moins une de ces trois farines doit être présente dans la recette.

Article 3 : les pâtisseries

Si besoin, les pâtisseries devant être mangées chaudes ou tièdes, pourront être réchauffées sur place, au four micro ondes par les soins des réceptionneurs. Les candidats doivent le préciser lorsqu'ils déposeront leur plat. Les candidats doivent apporter leur dessert déjà dressé.

Article 4 : Dépôt des plats

Les plats doivent être déposés au musée de la Minoterie de la Mure Argens (route nationale) **entre 14h et 15h** ; au-delà de cette heure, aucun plat ne sera accepté. Les plats seront aussitôt inscrits et, afin de préserver l'anonymat et l'intégrité du choix du jury, affectés d'un numéro ; lequel sera remis respectivement à chaque candidat. Le titre du plat accompagné de son numéro sera noté sur une fiche. Elle sera ensuite transmise au jury afin de noter les plats. Cette fiche devra être anonyme et ne comporter aucun nom de personne. La même fiche complétée du nom des candidats sera tenue secrète par la réceptionniste des plats.

Article 5 : Jury

Les membres du jury ne sont pas les organisateurs du concours. Le jury se compose de trois personnes et d'un président qui devront juger les desserts selon deux critères : présentation (40%) et qualité gustative (60%). Les membres du jury dégusteront les desserts devant le public. Il leur sera interdit de se rendre à la salle avant 15h00, heure du concours. La décision du jury sera prise à la majorité et sera sans appel.

Article 6 : Remise des prix

Un lot sera attribué au gagnant.

La remise des prix aura lieu à 15h30 à la minoterie après délibération du jury.